



AUTUN MORVAN ECOLOGIE

Association indépendante loi 1901

BP 22 71401 Autun Cedex

Tél / fax : 03 85 86 26 02

Association agréée au titre

- de la défense de l'environnement

- du code de l'urbanisme.

Entretien avec Monsieur le Préfet de Région le 24 août 2006

Réflexions sur les changements depuis 2003 date de ma visite à Monsieur le préfet de Région

Rien n'a changé sur le terrain et nous nous préparons à subir une exploitation intensive et un enrésinement intensifs, malgré la reconnaissance du problème spécifique Morvan par le ministère de l'Agriculture et de la Forêt. Celui-ci soutient en effet qui soutient la démarche de la charte forestière du Parc Naturel Régional du Morvan afin d'inciter l'irrégularisation des peuplements équiennes de résineux en futaie irrégulière.

Si le Parc et le Serfob ont permis l'élaboration d'une fiche importante pour nous "" **pratiques sylvicoles favorables à l'environnement**", la frilosité habituelle tant du CRPF que de l'ONF nous laisse à penser que cette charte sera encore un alibi à une gestion durable, comme ce fût le cas du cahier de recommandations. (voir le compte rendu de la commission forêt avec à l'ordre du jour le renouvellement de la charte du Parc)

Lors de ma rencontre avec Monsieur le Préfet en 2003, j'avais soulevé le problème de l'absence des schémas régionaux de gestion forestières et du code de bonnes pratiques sylvicoles, les PSG étant agréés sur la base d'un document de 1973, bien que les orientations régionales de gestion soient signées du Ministre depuis 1998. Les SRGS ont été présentés à la commission forêt en juin Il y a un progrès sur les conseils pour la biodiversité, mais ce sont toujours des conseils et non des directives, et le discours est toujours " **Le propriétaire fait ce qu'il veut chez lui** " .

Malgré les grandes déclarations après la tempête de 1999, malgré la canicule avec des effets dévastateurs en particulier sur les résineux, allons nous continuer à financer des plantations artificielles de douglas et laisser disparaître les feuillus du Morvan dans une indifférence totale, au profit de quelques gros investisseurs . Les discours sur l'avenir économique du Morvan grâce au douglas. Posent questions. Il serait bon de donner des chiffres sur ce que coûte l'exploitation intensive aux contribuables . Les gares bois abandonnées, les routes défoncées, les infrastructures à modifier, les routes forestières, le financements de la mécanisation etc.

L'écocertification : L'entrée en force du PEFC, label aidé par toutes les structures ou presque est l'exemple de la pression du lobbies pour les résineux. Ce label sous couvert de gestion durable permet de faire la promotion du seul douglas. Les critères de gestion durable de ce label ont permis l'éco-certification PEFC des 3500 hectares de résineux de la forêt de St Prix ...

Lors du vote de la loi de modernisation forestière, nous avons déposé des amendements dont celui pour l'ouverture du CA du CRPF aux maires, au parc et aux associations, non repris bien entendu. L'opacité, l'immobilisme du CRPF, le cumul des postes clés pour la mise en place de la politique forestière sont sources de conflits et de rancœurs qui maintiennent une fissure entre les utilisateurs de la forêt et les propriétaires. **Comment peut-on être président du syndicat des propriétaires forestiers privés, président de l'ABCF qui met en place le PEFC, membre du conseil d'administration du CRPF et avoir une vision de la nécessité d'ouverture vers la société civile?**

Le contrat de plan État région actuel - belles phrases mais qui sont inopérantes sur le terrain

contrat en cours :

-protection et valorisation du patrimoine naturel et paysager

- promotion d'une mise en valeur harmonieuse de la forêt
- favoriser le mélange d'essences

La charte forestière sera encore un outil qui ne servira pas, il n'y a pas de projets pour l'irrégularisation

A cette exploitation intensive de la forêt, vient se greffer les orientations sur le bois énergie, qui va engendrer encore plus de coupes à blanc, de plantations de résineux à croissance rapide, qui va à l'encontre des discours sur la biodiversité et la création d'emplois. le Morvan sera encore sacrifié à alimenter des usines biomasse pour faire de l'électricité, alors que la Bourgogne n'investit pas ou peu dans le solaire et l'éolien.

Lors des réunions pour la préparation des propositions dans le cadre du contrat de projets entre l'Etat et la Région, j'ai fait des propositions qui sont des méthodes de gestion normales pour tout bon gestionnaire, mais qui demande une compétence que beaucoup n'ont pas, d'autant que c'est souvent la filière bois qui parle au nom des acteurs de la forêt (**exemple avec la signature du contrat de progrès avec Aprovalbois, l'Etat et la Région**)

Nos propositions :

Engager une véritable politique de gestion durable sur le long terme en Morvan, et de restauration de peuplements de feuillus. Actuellement les seules **mesures sont des études ou suivi pas placettes de feuillus** (malgré le catalogue des stations qui mentionne les essences patrimoniales comme productives). Combien d'années encore **allons-nous financer des maisons de la forêt, des études pour valoriser le douglas, des schémas de routes forestières sans connaître le besoin en sorties de bois**, et laisser les essences feuillues locales disparaître de nos forêts ? En ce qui concerne l'emploi, la Bourgogne est la région la plus mécanisée de France, les gros matériels qui sont destructeurs des milieux remplacent les bûcherons qui sont mal payés. On ne chiffre pas l'impact du tourisme en Morvan, exemple "Leader Plus" projet culturel ne fait pas mention du patrimoine naturel du Morvan.

En outre l'environnement est toujours considéré comme accessoire, bien peu de décideurs admettent que faire de l'environnement n'est pas contradictoire avec la production.

Propositions pour contrat de projets entre l'Etat et la Région (propositions faites à la commission régionale des produits forestiers et du bois)

Pour valorisation des feuillus dans le Morvan et du mélange d'essences

- **L'incitation à la conversion des monocultures de résineux en futaies irrégulières, Profiter de l'enlèvement de gros bois de mauvaise qualité pour installer des feuillus en enrichissement**
- **L'utilisation du catalogue des stations forestières avant tout aménagement (public ou privé) en privilégiant les essences de valeurs patrimoniales**
- **Étude paysagère pour tout aménagement sur un site à forts enjeux paysagers**
 - laisser les recrues de feuillus dans les plantations de résineux lors des éclaircies**
 - laisser les bois morts et des vieux arbres**
- **Rechercher des forêts plus hétérogènes mélangées et stratifiées, y compris avec des essences secondaires**
- **Généraliser les propositions de la charte forestière : diagnostic à l'irrégularisation des résineux**
- **Aide au martelage et au diagnostic**

- Une mesure spéciale pour le Morvan a été accordée par l'Etat dans le cadre de la Charte forestière pour l'irrégularisation des monocultures de résineux. **Cette mesure doit être reprise dans ce contrat avec des aides spécifiques complémentaire.**

Dans le contrat de plan Etat/Région de 1994/2000, une mesure avait été prise , je cite “ subventions de 20 à 50% du montant de la dépense subventionnable, en fonction de l'intérêt économique mais aussi de la prise en compte de l'environnement (paysages et milieux naturels) notamment en proscrivant toute aide au reboisement en essences résineuses consécutives à une coupe de feuillus. Pourquoi ne pas reprendre cette mesure dans le prochain contrat

En janvier 2006, une réunion a eu lieu à notre demande afin de promouvoir la gestion en futaie irrégulière auprès des propriétaires avec la Région, Aprovalbois, L'Association Futaie Irrégulière et Autun Morvan Ecologie avec en projet de toucher directement les propriétaires afin de les sensibiliser à la gestion en futaie irrégulière. Cette réunion est à notre connaissance sans suite

Il est encore possible de trouver un consensus sur l'avenir de la forêt morvandelle, encore faudrait-il que les acteurs de la forêt ne campent pas sur des positions passéistes où l'environnement est absent, où l'opacité est de mise, ou l'argument “ le propriétaire fait ce qu'il veut chez lui “, devrait être dépassé car la forêt est aidée avec l'argent du contribuable . Le rapport Claudez commandé en 2000 par le ministère de l'environnement fait ressortir très justement les situations conflictuelles et dures qui ne manqueront pas de se produire si ne s'instaure pas un contexte organisationnel nouveau basé sur le partage de décisions ambitieuses répondant aux enjeux forestiers du Morvan . Ce rapport financé également par l'Etat n'a pas eu de suite, collant certainement trop à la situation actuelle .

A chaque montée en puissance du mécontentement, un outil est mis en chantier pour calmer les contestations , travail auquel nous participons assidûment bien qu' indemnisés d'aucune façon. mais que de travail et d'espoir déçu, nous avons l'impression d'être un alibi à la concertation .

Lucienne Haèse

Entretien avec Monsieur le Préfet le 13 février 2009

Une fois encore je peux dire que rien ne change vraiment. La forêt morvandelle est de plus en plus la cible d'investisseurs qui ne raisonnent qu'à court terme .

La politique forestière va dans le sens de plus de libéralisation, laissant le choix sylvicole au propriétaire, et si l'Etat ne finance plus les plantations, Etat et Région ne soutiennent que ce qui coûte très cher aux contribuables, engins lourds et routes forestières pour une exploitation industrielle . Rien n'est fait pour les propriétaires qui gèrent leur forêt en préservant le paysage, la biodiversité, en maintenant un couvert forestier permanent. La Région actuellement met en place des aides à la petite propriété, et à l'irrégularisation des résineux et des feuillus, les montants sont peu incitatifs mais c'est un bon début. Seule une politique volontariste avec les aides ciblées sur une véritable gestion durable pourrait aider à trouver un équilibre. Nous sommes démunis pour faire changer l'engouement pour le tout douglas, et les services de l'Etat également

La forêt est quasi absente du grenelle de l'environnement et les assises de la forêt parlent essentiellement de la mobilisation du bois , par exemple “ dynamiser la production” . Il y a des incohérences criantes dans les politiques publiques, on parle de biodiversité, de développement durable et on continue à aider ce qui est contraire .

La futaie irrégulière n'a que des avantages, elle préserve les paysages, la biodiversité, les essences adaptées, une production performante en plus d'une capitalisation de beaux bois . Une forêt irrégulière en âge et en essences est beaucoup plus résistante aux aléas climatiques et aux maladies et pourtant rien n'est fait pour faire avancer ces méthodes, qui sont prouvées économiquement rentables. Nous le prouvons avec le groupement forestier propriétaire de 6 forêts.

Le Parc et la charte forestière : le parc est beaucoup trop frileux en ce qui concerne la forêt qui est pourtant un élément essentiel de son territoire . après la première charte qui a été très axée sur la filière bois, nous repartons sur une nouvelle période avec un contrat forêt qui peut être un outil performant, mais qui est déjà dit sans succès . La charte forestière est plus un outil de communication sur le soit disant consensus autour d'une table, ce qui n'est pas toujours le cas en ce qui nous concerne. Les partenaires du Parc signataires de la charte n'appliquent même pas les propositions de la charte exemple l'ONF et la forêt de Breuil Chenue (l'office n'a pas intégré la fiche pratiques sylvicoles à l'environnement dans son plan d'aménagement), de même pour la plaquette sur l'utilité de conserver des vieux arbres et des arbres morts pour la biodiversité (photo d'une coupe rase en forêt domaniale).

Le bois énergie

Nous ne sommes pas contre le bois énergie, mais nous ne comprenons pas comment l'on peut parler de ressource sans parler de la forêt. Comment mobiliser, état des lieux sur la ressource. Des études ont été faites sur la mobilisation des résineux, et en 2007 nous aurions déjà dépassé les possibilités. Il est question également d'une mobilisation accrue des feuillus sous prétexte que les peuplements de feuillus sont de pauvres taillis sans valeur. Un taillis mélangé peut très bien être irrégularisé, et non coupé à blanc. Des experts et scientifiques dénoncent l'engouement sur le bois énergie, et l'accroissement des essences à courtes révolution qui vont appauvrir encore plus les sols, mettant en péril les productions sur le long terme.

Nous sollicitons Monsieur le Préfet

Pour un soutien accru pour le développement d'une sylviculture irrégulière en âge et en essences.. De sensibiliser le ministère au problème du Morvan, une approche avait été faite avec une reconnaissance du problème , mais n'a pas abouti, relancer ce dossier.

Elaborer une véritable stratégie de la ressource pour une prise de décision concernant les installations compte tenu des disponibilités de proximité mobilisable , sans mettre en péril l'écosystème forestier. Mettre en place un système de traçabilité du bois rentrant dans les grosses installations .

Préserver voir même augmenter les emplois dans les DDAF, les agents de ce service sont les seuls garants de la bonne application des lois et règlements et ne sont pas assez nombreux pour faire un travail de terrain.

Soutenir l'association de propriétaires qui souhaitent se certifier FSC, label plus performant que le PEFC.

Octobre 2016 : Complément à ce document.

La Région Bourgogne attribue des aides à la gestion des petites propriétés (bonne mesure en incitant les propriétaires à déposer des documents de gestion comme le PSG) ainsi que les contrats forêts.

Une nouvelle charte forestière se met en place avec des propositions qui vont dans le bon sens.